

Budget initial 2020 de l'Inrap : les tutelles enfoncent financièrement l'Institut !

Le 27 novembre 2019 se tenait le Conseil d'Administration de l'Inrap où a été présenté le Budget Initial 2020.

La note de présentation de ce budget indiquait que depuis 2016 « l'Inrap a engagé un plan stratégique de redressement de l'établissement afin de trouver un équilibre durable et se doter des outils de pilotage qui assurent la maîtrise de sa trajectoire ». Il faut aussi se rappeler les bonnes paroles du représentant du directeur du Budget qui, au Conseil d'Administration de l'Inrap du 13 décembre 2016, encourageait l'Institut à aller sur cette nouvelle trajectoire tout en lui assurant le soutien de l'État. En gros, faites votre part du chemin et on sera là pour faire la nôtre !

Aujourd'hui, alors qu'il est grand temps que ce soutien se concrétise par un rebasage du financement de l'État (mise à niveau de la subvention qui finance le secteur non concurrentiel), ce dernier est aux abonnés absents. Pire encore, il diminue son financement tout en augmentant sur le papier les dépenses de l'Institut : 18 millions d'euros de déficit sur le secteur non concurrentiel (diagnostics, recherche et valorisation).

Ce budget initial est en rupture avec la trajectoire de redressement amorcée depuis 2016, que les personnels payent au prix fort tous les jours... Aucun effort n'est porté pour combler le sous financement du secteur non concurrentiel (diagnostics et recherche). Ce budget initial présente même une baisse de ce financement de 2,6 M d'euros par rapport au budget rectificatif 1 de 2019. Ainsi les missions sur les « vestiges » ou sur le sous-marin sont insuffisamment financées. Pire encore, ce budget initial affiche une hausse de 1665 jours/homme sur le secteur non concurrentiel par rapport au BR1 2019 alors que le financement décline.

Ce budget initial 2020 est donc catastrophique car par l'absence de rebasage de la subvention de l'État pour financer le secteur non concurrentiel, il remet en cause tous les efforts consentis et dégrade une fois encore la « compétitivité » de l'Institut. Car ce sont les « bénéfiques » après crédit impôt recherche (oui vous avez bien entendu, les « bénéfiques » !) réalisés sur le secteur concurrentiel (les fouilles) qui viennent combler un peu ce déficit, à hauteur de 4 M d'euros, soit un déficit final envisagé de 14 M d'euros...

La construction de ce budget initial a pour conséquence de dégrader le fond de roulement, de mettre en tension la trésorerie de l'Inrap et d'hypothéquer l'avenir par le recours à la mobilisation des créances du CICE et du CIR à venir et qui donc manqueront à un moment donné.

L'État n'assume clairement pas ses responsabilités et ne respecte pas les engagements qu'il avait prit il y a 3 ans. De plus au passage, il rabote le plafond d'emploi de l'Institut de 30 ETPT (globalement 30 personnes à temps plein sur un an) limitant fortement toute possibilité d'accroissement d'activité si cela était nécessaire.

Ce budget rompt clairement avec la trajectoire amorcée depuis 3 ans. Trajectoire qui devait permettre à l'Institut et ses personnels d'envisager l'avenir plus sereinement. Par son inaction volontaire, l'État met en danger tout le dispositif d'archéologie préventive français et c'est sans parler des conséquences que cela aura inévitablement sur les personnels et leurs conditions de travail.

ON DIT MERCI QUI ?

MERCI FRANKIE ET MANU !